



CONSEIL
DE QUARTIER

Pointe-de-Sainte-Foy

RAPPORT ANNUEL 2007

CONSEIL DE QUARTIER POINTE-DE-SAINTE-FOY

Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4E1
conseilquartier.pointe-de-sainte-foy@ville.quebec.qc.ca

LE 13 MARS 2008

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DU PRÉSIDENT	5
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	7
2.1. Description générale d'un conseil de quartier	7
2.2. Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy	7
2.3. Membres	7
2.4. Limites du quartier.....	8
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	9
3.1. Séances régulières.....	9
4. REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUARTIER.....	9
5. CONSULTATIONS PUBLIQUES	10
6. ACTIONS ENTREPRISES PAR LE CONSEIL	11
7. ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2008	12
8. PARTICIPATION ET ÉTATS FINANCIERS	13

1. MOT DU PRÉSIDENT

Chers citoyens et chères citoyennes de la Pointe-de-Sainte-Foy,

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente, au nom du conseil d'administration, le premier rapport annuel de votre conseil de quartier. Vous y trouverez le compte-rendu de l'activité du conseil de quartier pour l'année 2007 ainsi que des pistes d'action pour 2008.

Le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a vu le jour à la fin de l'hiver 2007 à la demande des citoyens. Le conseil d'administration, formé de 4 hommes, 4 femmes, un représentant commercial et un conseiller municipal s'est réuni pour la première fois en avril 2007.

C'est alors qu'a débuté cette belle aventure! Rapidement, nous avons eu à comprendre le rôle et à apprivoiser le fonctionnement d'un conseil de quartier. Il faut savoir que les initiatives de démocratie participative – les conseils de quartier en sont une – ne sont pas monnaie courante et que, même si la ville de Québec nous offre un soutien efficace et apprécié, il nous faut innover et ne pas avoir peur de sortir des sentiers battus.

C'est ce que nous avons fait en étant le premier conseil de quartier à lancer son propre site web (www.pointedesaintefoy.org), facilitant ainsi la communication bidirectionnelle avec les citoyens du quartier tout en tirant profit de logiciels gratuits. Nous sommes bien déterminés à poursuivre en ce sens en 2008 et les consultations publiques, tout comme l'amorce de la démarche d'élaboration du plan de quartier seront pour nous des occasions d'imaginer et d'expérimenter de nouvelles façons de collaborer et de susciter l'émergence de projets pertinents et inspirants pour le futur de notre quartier.

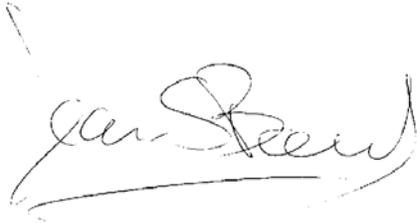
En plus d'apprivoiser notre rôle, nous avons également dû apprendre à fonctionner en équipe et à profiter de la diversité des parcours personnel et professionnel de chacun des membres du conseil d'administration. C'est dans la définition de notre plan d'action et dans sa mise en œuvre que chacun a pu mettre en valeur son expertise. Nous avons ainsi orienté nos activités dans les trois grands axes de notre plan d'action, soit la communication avec le milieu, l'environnement et la sécurité.

Enfin, accepter de progresser à un rythme adapté aux rencontres mensuelles et à la disponibilité des bénévoles que nous sommes fut un autre défi qui s'est présenté. Même si nous avons parfois l'impression que les choses n'avancent pas très rapidement, c'est en regardant le chemin parcouru en moins d'un an que nous pouvons aujourd'hui dire fièrement que notre présence commence à rayonner positivement sur le quartier.

C'est donc riches de nombreux apprentissages, de généreuses rencontres et d'un vif enthousiasme que les dix membres de votre conseil d'administration s'engagent dans l'année 2008 avec le désir de contribuer à l'amélioration constante de la qualité de vie du quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas vous inviter à participer à la santé et à la croissance de votre conseil de quartier. Visitez notre site web et commentez-y nos interventions! Écrivez-nous! Assistez à nos assemblées publiques! Participez aux consultations publiques! Le conseil de quartier vous offre une occasion rêvée de participer à la vie démocratique de votre ville. Ça vaut la peine d'en profiter!

Au nom de mes collègues du conseil d'administration, je vous offre nos meilleures salutations et je fais le souhait que l'année 2008 soit remplie de belles rencontres ainsi que d'actions positives et inspirantes.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Sébastien Bouchard'. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the bottom.

Jean-Sébastien Bouchard, président
Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique (Règlement municipal R.V.Q. 204) adoptée par la Ville de Québec en novembre 2003. Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Un conseil est constitué pour organiser des séances de consultations publiques, notamment en ce qui concerne les changements au règlement de zonage, pour proposer des actions locales et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le conseil peut organiser des activités thématiques, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou des recommandations pour appuyer un projet spécifique, etc. De façon générale, un conseil consulte les citoyens et citoyennes sur des questions qui concernent notamment l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy

Le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy représente les citoyens et les citoyennes qui habitent à l'intérieur des limites déterminées par la Ville de Québec (voir carte page suivante). Celui-ci a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes (personnes résidant dans le quartier ou représentant un commerce) ont signé une requête en 2007 pour que soit enclenché le processus de création d'un conseil. Le conseil a donc été créé en février 2007.

2.3. Membres

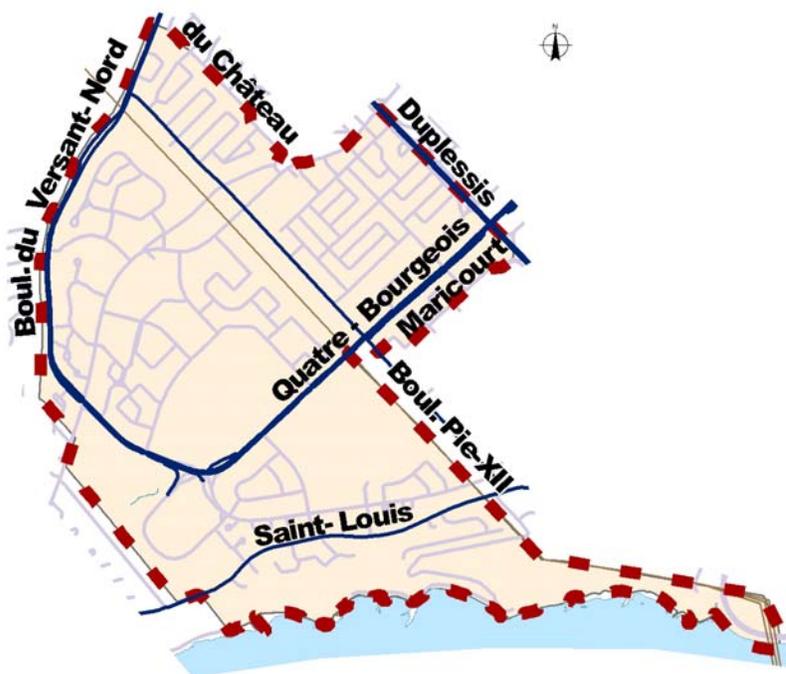
Le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy est normalement composé de neuf membres (4 hommes et 4 femmes qui résident dans le quartier et 1 personne issue du milieu des gens d'affaires) élus par la population pour un mandat de deux ans. L'élection des membres du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a eu lieu le 28 février 2007 au centre de loisirs Saint-Benoît. L'ensemble des postes sera soumis en élection en mars 2009.

Composition du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy	
Monsieur Jean-Sébastien Bouchard	Président
Madame Héléne Chagnon	Vice-présidente
Monsieur Michel Messier	Trésorier
Monsieur André Laferrière	Secrétaire
Monsieur Denis Lemay	Administrateur
Monsieur Jean Robitaille	Administrateur
Madame Silva Weiss	Administratrice
Madame Carole Devin	Administratrice
Madame Ligia Caceres Diaz	Administratrice

Madame Francine Bouchard, la conseillère municipale, ainsi que les conseillers en consultations publiques du Service des communications de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery, messieurs Guillaume Simard et François Landriau, se joignent également aux séances régulières. Ce dernier s'assure que les démarches amorcées par le conseil lors des séances respectent les normes établies et rapportent les décisions auprès de l'administration municipale. Celui-ci n'a toutefois pas de droit de vote.

2.4. Limites du quartier

Les limites du territoire du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy sont illustrées par la carte ci-dessous :



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Séances régulières

En 2007, le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a tenu huit séances régulières (la séance de constitution et 7 séances régulières). Les séances régulières ont eu lieu en partie au centre de Loisirs Saint-Benoît et à l'école secondaire Les Compagnons-de-Cartier.

Séances régulières du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy	
28 février 2007 (élections générales)	13 septembre 2007, 19 h 30
12 avril 2007, 19 h	11 octobre 2007, 19 h 30
10 mai 2007, 19 h 30	11 novembre 2007, 19 h 30
14 juin 2007, 19 h 30	13 décembre 2007, 19 h 30

À l'exception du 13 septembre, le quorum a été atteint à chacune des séances. Un procès-verbal résumant le contenu de la séance est rédigé par une secrétaire contractuelle, engagée pour une période déterminée. Le procès-verbal contient l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et commentaires du public, le suivi du plan d'action, les résolutions adoptées, les commentaires du conseiller municipal ainsi que la correspondance reçue et la trésorerie effectuée depuis la dernière séance. Une fois adoptés, les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec et sur le site du conseil de quartier aux adresses suivantes :

http://www.ville.quebec.qc.ca/fr/organisation/derniers_proces_verbaux.shtml

www.pointedesaintefoy.org

Le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a toujours siégé et délibéré en public et les votes relatifs à des actions tenues se sont toujours pris à main levée.

4. REPRÉSENTATION DES CITOYENS ET CITOYENNES DU QUARTIER

Un des principaux rôles du conseil de quartier est la représentation des citoyens et des citoyennes. Au cours de leur mandat, les membres du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy ont représenté les citoyens par différents moyens.

Les périodes de questions allouées en début et en fin de séance de travail ont permis à plusieurs citoyens et citoyennes de venir s'exprimer sur un sujet de leur choix, de faire valoir leurs préoccupations et de présenter des propositions. Les membres ont pris en charge les sujets relevant de leurs compétences et se sont engagés à effectuer un suivi aux prochaines séances lorsque les informations demandées n'étaient pas connues des membres. À plusieurs reprises, le conseiller municipal est intervenu pour apporter des ajustements et fournir des renseignements complémentaires. Les membres ont entendu et répondu aux préoccupations du public et certaines ont été directement adressées à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery.

Le tableau ci-dessous résume les représentations faites au Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy en 2007 :

Représentation des citoyens et des citoyennes	
Représentation	Réponse du Conseil de quartier
<p>Demande d'appui de la part des copropriétaires de condominiums de la rue Gabrielle-Vallée pour leurs démarches auprès du RTC en vue de réduire le bruit et les désagréments causés par le passage des autobus.</p>	<p>Deux rencontres de travail des membres du conseil d'administration et rencontre avec représentants pour mieux comprendre la situation et évaluer les pistes de solution.</p> <p>Remise d'un avis au représentant des copropriétaires assurant la collaboration du conseil de quartier pour la recherche de solution qui n'aurait pas pour conséquence de réduire le service pour les résidents de la Pointe-de-Sainte-Foy.</p>
<p>De nombreuses demandes d'information ont été effectuées par les citoyens.</p>	<p>Le suivi nécessaire a été effectué pour acheminer les informations fournies par les intervenants municipaux consultés.</p>

5. CONSULTATIONS PUBLIQUES

Les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery à participer à une consultation publique municipale en 2007. Ainsi, ils ont émis leurs recommandations pour le projet suivant :

Consultations publiques	
<p>Consultation publique sur un projet de modification à la réglementation du stationnement.</p>	<p>Consultation publique tenue le 21 juin 2007. Celle-ci visait l'uniformisation du système de vignettes de stationnement pour les rues Alain, Senneterre, Pollack et Philippon. À la suite de la consultation, le conseil de quartier a recommandé une autre option que celles présentées.</p>

6. ACTIONS ENTREPRISES PAR LE CONSEIL

Le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a débuté ses activités en avril 2007. Les premiers mois d'activité ont été consacrés à bâtir le plan d'action et à amorcer sa mise en oeuvre. Le tableau ci-dessous présente les objectifs du plan d'action et les diverses actions entreprises par le conseil :

Plan d'action du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy		
Axe d'intervention	Objectifs	Actions
Communication et relation avec le milieu	<p>Connaître et se faire connaître des résidants et des organismes du quartier.</p> <p>Favoriser le partenariat entre les résidants, les organismes et le conseil.</p> <p>Promouvoir les actions du conseil de quartier auprès du conseil municipal et du conseil d'arrondissement.</p>	<p>Lancement du site web du conseil de quartier : www.pointedesaintefoy.org</p> <p>Création d'une liste des organismes communautaires du quartier.</p> <p>Organisation d'un cocktail de réseautage avec les organismes communautaire (a eu lieu le 21 février 2008 et 13 représentants d'organismes du quartier y ont assisté).</p> <p>Envoi de lettres à divers intervenants municipaux afin de faire connaître les préoccupations des résidants du quartier.</p>
Environnement	<p>Avoir un portrait des parcs et des espaces verts afin de connaître les particularités de chacun.</p> <p>Favoriser la promotion du compostage et du recyclage.</p>	<p>Suivis auprès de la Ville afin d'obtenir les données du recensement effectué à l'été 2007 (pas encore obtenu de données en date du 29 février 2008).</p> <p>Amorce d'un projet de concertation autour du recyclage et du compostage dans le quartier.</p>
Transport et sécurité	<p>Identifier les problématiques de la circulation automobile et améliorer la desserte du RTC.</p> <p>Favoriser l'utilisation des pistes cyclables.</p> <p>Favoriser l'utilisation des sentiers pédestres et des passerelles piétonnières.</p>	<p>Rencontre avec des représentants du RTC et discussion autour des enjeux et des projets pour le quartier.</p> <p>Communication avec le conseil de quartier de Cap-Rouge afin de connaître leurs conclusions en lien avec le projet « Partageons la chaussée ».</p>
Actions qui touchent plus d'un axe d'intervention		<p>Organisation d'une représentation de la conférence « L'aménagement viable de nos communautés » présentée par Vivre en ville (aura lieu le 20 mars 2008 à l'auditorium de l'École secondaire Les Compagnons-de-Cartier).</p> <p>Amorce du projet de création d'une zone d'accès public sans fil à Internet (ZAP) sur la rue du Campanile (premières bornes d'accès installées en février 2008).</p>

7. ORIENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER POUR 2008

En 2008, le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy souhaite accélérer le rythme de ses interventions dans le quartier. Maintenant que les membres du conseil d'administration ont apprivoisé les rouages du fonctionnement d'un conseil de quartier et que les premiers contacts ont été pris avec les organismes communautaires, la mise en oeuvre des objectifs du plan d'action et la participation à des projets mobilisateurs pour l'amélioration de la qualité de vie du quartier feront partie de nos priorités. D'ailleurs, le conseil de quartier participera activement aux célébrations des fêtes du 400^e anniversaire de Québec et participera à l'organisation d'activités qui auront lieu dans le quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy.

De plus, le conseil de quartier sera appelé en 2008 à participer à plusieurs consultations publiques ainsi qu'à un plan d'aménagement d'ensemble (PAE). Enfin, c'est à l'automne 2008 que les travaux de création du plan directeur de quartier pour la Pointe-de-Sainte-Foy débiteront.

8. PARTICIPATION ET ÉTATS FINANCIERS

Le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy est fier du déroulement des séances tenues au cours de l'année 2007 et de la participation des citoyens et citoyennes.

En 2007, le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a reçu une subvention de la Ville de Québec de 1500 \$ et 609 \$ ont été dépensés pour les frais de fonctionnement du conseil d'administration du conseil de quartier.

Au 31 décembre 2007, le conseil de quartier dispose d'un actif de 1011 \$.

Voir les états financiers en annexe.